On suppose que l'IA va remplacer des fonctions humaines, donc un ensemble de risques ont été posés.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 19/09/2024

Saisine liée : POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Nathalie Beslay, co-fondatrice de Naaia

> ***"On suppose que l'IA va remplacer des fonctions humaines. Et c'est la raison pour laquelle il y a un ensemble de risques qui ont été posés, qui ne sont aujourd'hui pas concrètement évalués, ils sont devant nous."***

Nathalie Beslay, Avocate et CEO et co-fondatrice de **Naaia**, auditionnée par la Commission temporaire "Intelligence artificielle" du CESE dans le cadre de la saisine "Émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans la société : adapter l'action publique au service de l'intérêt général ".

© - copyright CESE - Novembre 2026